

GROUPEMENT DES JARDINS FAMILIAUX DE RENENS

Procès-verbal

Date de la séance :	Jeudi 16 mars 2017 à 19h00	
Lieu :	Buvette de la Salle de spectacles - 1020 Renens	
Participants :	Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale de la Direction Gestion urbaine-Développement durable	
	M. Alain Peneveyre, Chef du Service Gestion urbaine-Développement durable	
	M. Ali Korkmaz, Président du Groupement des jardins familiaux de Renens	
	Mme Anabela Verdino, représentante du site "Aux Airelles"	
	M. Antonio Marra, représentant du site "Sous-Biondes II"	
	M. Pasquale Forgione, représentant du site "Aux Paudex"	Excusé
	M. Acacio Pinheiro, représentant du site "Aux Paudex"	Excusé
	M. Alexandre Pascoal, représentant du site "Sous-Biondes I"	
	M. Richard Plocek, représentant du site "Au Château"	
	Mme Catherine Mérinat, représentante du site "Aux Baumettes"	
	M. José Dos Santos, représentant du site "Les Biondes"	Excusé
	M. Michele Famiglietti, représentant du site "Au Simplon"	
	M. Hasan Sarikaya, représentant du site "Au Censuy"	Excusé
Présents :	Septante-sept jardiniers	
Procès-verbal :	Mme Maéva Bron, secrétaire	

Ordre du jour :		
1.	Accueil par Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale de la Direction Gestion urbaine-Développement durable	
2.	Signature de la liste des présences	
3.	Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 17 mars 2016	
4.	Désignation des scrutateurs	
5.	Rapport du Président, M. Ali Korkmaz	
6.	Election du Président	
7.	Election du représentant de site "Sous-Biondes II"	
8.	Confirmation des représentants de sites	
9.	Jardins familiaux "Au Château" : construction d'une crèche	
10.	Potagers urbains : Savonnerie et Borjod	
11.	Propositions individuelles et divers	

		resp.	Délai
1.	<p><u>Accueil par Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale de la Direction Gestion urbaine-Développement durable</u></p> <p>Mme Zurcher Maquignaz souhaite la bienvenue aux septante-sept personnes présentes à cette Assemblée générale et leur transmet un cordial salut de la Municipalité.</p> <p>Elle remercie M. Ali Korkmaz, Président, pour sa coopération et salue les représentants de sites, Monsieur Alain Peneveyre et le personnel du Service Gestion urbaine-Développement durable.</p>		
2.	<p><u>Signature de la liste des présences</u></p> <p>La signature de la liste des présences effectuée à l'entrée fait ressortir la participation de septante-sept locataires des jardins familiaux de Renens. Cinq personnes se sont excusées.</p>		
3.	<p><u>Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 17 mars 2016</u></p> <p>M. Korkmaz soumet au vote le procès-verbal de la dernière Assemblée. Celui-ci est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.</p> <p>Au vu du nombre important de personnes n'ayant pas accès à internet, M. Mathez demande à ce que le procès-verbal soit joint à la convocation.</p> <p>Il souhaite également connaître le résultat de la votation du nouveau président lors de la dernière Assemblée. Il y a eu 63 votes, soit 32 voix en faveur de M. Korkmaz contre 31 voix en faveur de Mme Mérinat.</p>		
4.	<p><u>Désignation des scrutateurs</u></p> <p>2 jardiniers sont nommés scrutateurs pour l'Assemblée, soit M. Pierre Mathez et M. Faruk Muminovic.</p>		
5.	<p><u>Rapport du Président</u></p> <p>M. Korkmaz remercie les représentants de sites pour leur travail remarquable, M. Peneveyre ainsi que le secrétariat du CTC. Il profite d'accueillir les deux nouveaux représentants de sites "Au Simplon" et "Au Censuy", soit M. Famiglietti et M. Sarikaya.</p> <p>Suite à son rapport, les jardiniers du Censuy souhaitent que M. Sarikaya se présente afin qu'ils puissent connaître leur représentant. Au vu de son absence, M. Korkmaz prend note de cette demande.</p>		
6.	<p><u>Election du Président</u></p> <p>Aucune candidature ne se présentant face à M. Korkmaz, sa place de Président est reconduite pour une année.</p>		

7.	<p><u>Election du représentant de site "Sous-Biondes II"</u></p> <p>Le Comité ayant remercié Mme Nadine Cherpit, un nouveau représentant de site "Sous-Biondes II" doit être élu.</p> <p>Aucune personne ne se proposant, M. Marra déplore cette situation et précise qu'il est nécessaire de repourvoir rapidement ce poste.</p>																																									
8.	<p><u>Confirmation des représentants de sites</u></p> <p>La liste des membres du Comité pour la saison 2017-2018 s'établit donc comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="236 689 1278 1966"> <thead> <tr> <th>Nom-prénom-adresse</th> <th>Représentant du site</th> <th>Téléphone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Monsieur Ali Korkmaz Ch. de Corbettes 1, 1020 Renens</td> <td>Président</td> <td>079 704 11 43</td> </tr> <tr> <td>Vacant</td> <td>Sous-Biondes II</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Monsieur Antonio MARRA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens</td> <td>Sous-Biondes II</td> <td>021 635 65 50</td> </tr> <tr> <td>Madame Anabela VERDINO Ch. des Roses 10, 1020 Renens</td> <td>Aux Airelles</td> <td>021 636 14 03</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Pasquale FORGIONE Ch. de la Roche 22, 1020 Renens</td> <td>Aux Paudex</td> <td>021 625 18 73</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Acacio PINHEIRO Av. de Florissant 28, 1020 Renens</td> <td>Aux Paudex</td> <td>021 624 44 68</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Alexandre PASCOAL Rue de Lausanne 61, 1020 Renens</td> <td>Sous-Biondes I</td> <td>021 635 20 51</td> </tr> <tr> <td>Monsieur José DOS SANTOS Av. du 1er Mai 11, 1020 Renens</td> <td>Les Biondes</td> <td>021 636 45 72</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Richard PLOCEK Ch. des Clos 7, 1020 Renens</td> <td>Au Château</td> <td>021 635 41 76</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Michele Famiglietti Av. de Préfaully 72, 1020 Renens</td> <td>Au Simplon</td> <td>...</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Hasan Sarikaya Rue du Simplon 7C, 1020 Renens</td> <td>Au Censuy</td> <td>021 634 72 52</td> </tr> <tr> <td>Madame Catherine MERINAT Ch. de Belle Vue 2, 1020 Renens</td> <td>Aux Baumettes</td> <td>079 637 94 56</td> </tr> </tbody> </table>	Nom-prénom-adresse	Représentant du site	Téléphone	Monsieur Ali Korkmaz Ch. de Corbettes 1, 1020 Renens	Président	079 704 11 43	Vacant	Sous-Biondes II		Monsieur Antonio MARRA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens	Sous-Biondes II	021 635 65 50	Madame Anabela VERDINO Ch. des Roses 10, 1020 Renens	Aux Airelles	021 636 14 03	Monsieur Pasquale FORGIONE Ch. de la Roche 22, 1020 Renens	Aux Paudex	021 625 18 73	Monsieur Acacio PINHEIRO Av. de Florissant 28, 1020 Renens	Aux Paudex	021 624 44 68	Monsieur Alexandre PASCOAL Rue de Lausanne 61, 1020 Renens	Sous-Biondes I	021 635 20 51	Monsieur José DOS SANTOS Av. du 1er Mai 11, 1020 Renens	Les Biondes	021 636 45 72	Monsieur Richard PLOCEK Ch. des Clos 7, 1020 Renens	Au Château	021 635 41 76	Monsieur Michele Famiglietti Av. de Préfaully 72, 1020 Renens	Au Simplon	...	Monsieur Hasan Sarikaya Rue du Simplon 7C, 1020 Renens	Au Censuy	021 634 72 52	Madame Catherine MERINAT Ch. de Belle Vue 2, 1020 Renens	Aux Baumettes	079 637 94 56		
Nom-prénom-adresse	Représentant du site	Téléphone																																								
Monsieur Ali Korkmaz Ch. de Corbettes 1, 1020 Renens	Président	079 704 11 43																																								
Vacant	Sous-Biondes II																																									
Monsieur Antonio MARRA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens	Sous-Biondes II	021 635 65 50																																								
Madame Anabela VERDINO Ch. des Roses 10, 1020 Renens	Aux Airelles	021 636 14 03																																								
Monsieur Pasquale FORGIONE Ch. de la Roche 22, 1020 Renens	Aux Paudex	021 625 18 73																																								
Monsieur Acacio PINHEIRO Av. de Florissant 28, 1020 Renens	Aux Paudex	021 624 44 68																																								
Monsieur Alexandre PASCOAL Rue de Lausanne 61, 1020 Renens	Sous-Biondes I	021 635 20 51																																								
Monsieur José DOS SANTOS Av. du 1er Mai 11, 1020 Renens	Les Biondes	021 636 45 72																																								
Monsieur Richard PLOCEK Ch. des Clos 7, 1020 Renens	Au Château	021 635 41 76																																								
Monsieur Michele Famiglietti Av. de Préfaully 72, 1020 Renens	Au Simplon	...																																								
Monsieur Hasan Sarikaya Rue du Simplon 7C, 1020 Renens	Au Censuy	021 634 72 52																																								
Madame Catherine MERINAT Ch. de Belle Vue 2, 1020 Renens	Aux Baumettes	079 637 94 56																																								

9.	<p><u>Jardins familiaux "Au Château" : construction d'une crèche</u></p> <p>M. Peneveyre informe qu'une nouvelle garderie, une UAPE et un local voirie seront construits sur le site "Au Château".</p> <p>Il prévient les jardiniers que la culture de leur parcelle pourra encore se faire cette année. Cependant, à la fin de la saison, les parcelles devront être rendues propres et libres de toutes cultures dans un délai de 2 à 3 mois. La Commune mettra à disposition des jardiniers des bennes afin de leur faciliter l'évacuation de leurs déchets.</p> <p>Un courrier leur sera envoyé prochainement afin de leur demander s'ils sont toujours intéressés à avoir dans l'avenir un jardin sur le même site. A noter, que les nouvelles parcelles mesureront environ 50 m². M. Peneveyre précise que M. Plocek participera à l'élaboration du nouveau projet.</p> <p>Il rajoute que, durant le printemps, deux sondages auront lieu sur le site. Par conséquent, un plan des emplacements des sondages est transmis à M. Plocek qui se chargera d'informer les jardiniers concernés.</p>		
10.	<p><u>Potagers urbains : Savonnerie et Borjod</u></p> <p>L'ordinateur et le beamer ne fonctionnant pas, M. Peneveyre présente ses excuses pour ce désagrément et pour la présentation visuelle qu'il ne peut pas diffuser.</p> <p><i>Savonnerie :</i> M. Peneveyre présente oralement le nouveau projet qui se fera à la Savonnerie. Les 3 différentes parcelles, ci-dessous, seront installées pour une durée d'environ 4 à 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 potager urbain de 22 jardins mesurant environ 16 m² chacun ; - 1 pergola avec un grill électrique créant un endroit de rencontre ; - 1 fitness urbain, unique sur la Commune de Renens. <p><i>Borjod :</i> La SCHR ayant transmis à la Commune des jardins situés à Borjod, il existe une possibilité de louer provisoirement une parcelle par les jardiniers du site "Au Château". Cependant, au vu des rénovations à venir des bâtiments situés juste à côté, ce point est à confirmer.</p>		
11.	<p><u>Propositions individuelles et divers</u></p> <p>M. Mathez souhaite que tous les jardiniers, nouveaux et anciens, aient pris connaissance du Règlement. M. Peneveyre prend note et précise que le Règlement est transmis automatiquement à chaque nouvelle arrivée.</p> <p><i>Sous-Biondes I :</i> les arbres seront taillés prochainement. <i>Au Simplon :</i> les arbres ayant été taillés il y a une année, il n'est pas nécessaire de refaire une taille cette année. <i>Au Censuy :</i> plusieurs jardiniers se plaignent que les pergolas ne sont pas aux normes tant en hauteur qu'au niveau de la couverture de celles-ci. M. Peneveyre informe qu'il y a eu beaucoup de problèmes avec les anciens représentants. Il espère qu'une amélioration pourra être constatée suite à l'entrée de M. Sarikaya, nouveau représentant.</p>		

<p><i>Aux Paudex</i> : la serrure du portail à l'entrée est cassée; il est nécessaire de la changer.</p> <p>Une jardinière met en garde l'Assemblée contre les vols. M. Peneveyre réitère ses recommandations; il faut déposer plainte à la police afin qu'elle ait connaissance de cette situation. M. Mathez estime qu'il faudrait commencer par fermer à clé les portails à l'entrée des sites.</p> <p>Plus personne ne demandant la parole, M. Korkmaz remercie M. Peneveyre pour sa présentation orale. Il remercie également au nom de la Municipalité les jardiniers pour le travail accompli et clôt l'Assemblée.</p>		
---	--	--

La séance est levée à 19h50.

La Secrétaire

Maéva Bron

Renens, le 16 mars 2017